

# REPÈRES

Manuel pour la pratique de l'éducation  
aux droits humains avec les jeunes



COUNCIL OF EUROPE

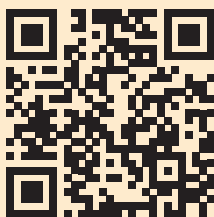


CONSEIL DE L'EUROPE

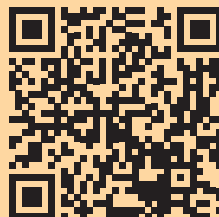
Les droits humains ne sont pas uniquement défendus par des lois ; ils prospèrent lorsque chacun d'entre nous agit, en particulier les jeunes. Pour véritablement respecter et embrasser les droits humains, nous devons les connaître, les défendre et les intégrer dans notre vie quotidienne.

C'est là que **REPÈRES** entre en jeu. **Conçu pour les animateurs de jeunesse, les éducateurs et les facilitateurs en droits humains** – qu'il s'agisse de professionnels chevronnés ou de bénévoles passionnés – REPÈRES regorge **d'activités pratiques et d'idées novatrices**. Il permet aux jeunes de vivre, d'apprendre et de diriger sous l'angle des droits humains.

Pour en savoir plus sur **REPÈRES**, suivez le code ci-dessous – le manuel est disponible dans de nombreuses versions linguistiques et en téléchargement libre !



Vous pouvez télécharger gratuitement d'autres publications sur les jeunes et l'Europe ici :



[www.coe.int/youth](http://www.coe.int/youth)



[coe\\_youth](https://www.instagram.com/coe_youth)



[YouthCOE](https://www.facebook.com/YouthCOE)

*REPÈRES est édité par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, qui est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.*